Saint-Pierre-le-Moutier, qu'elle emporta d'assaut, malgré la fuite d'une grande partie des siens. Puis elle alla assiéger la Charité; après quarante jours d'attaques meurtrières, la dispersion de ses troupes l'obligea de se retirer. Pendant qu'elle était occupée à ce siége, le roi lui envoya des lettres d'anoblissement pour elle, pour sa famille et toute leur postérité. Ses deux frères changèrent leur nom en celui de *du Lis*, à cause des fleurs de lis d'or qui leur avaient été accordées pour leurs armoiries.

Jeanne fit ensuite, du côté de Melun et ailleurs, quelques petites expéditions sur lesquelles on n'a pas de renseignements bien certains; puis elle accourut à Compiègne, pour défendre cette place contre les Anglo-Bourguignons, qui assiégeaient une forteresse voisine, Choisy-sur-Aisne, bientôt tombée entre leurs mains par capitulation. Ce succès leur permit de venir assiéger Compiègne. Après plusieurs affaires sanglantes, Jeanne fut faite prisonnière (peut-être par trahison) dans une sortie, et tomba entre les mains d'un homme d'armes de Jean de Luxembourg, qui la fit conduire au poste bourguignon de Margny, puis à Clairoy (23 mai 1430).

La grande nouvelle se répandit dans toute la France avec la rapidité de l'éclair. Les Anglais en témoignèrent une joie délirante. A Paris, on fit des réjouissances publiques, le clergé chanta un *Te Deum* solennel, et des nuées de prédicateurs firent retentir les chaires de calomnies et d'insultes grossières contre l'héroïne nationale. Mais ailleurs, et surtout dans les villes de la Loire, la consternation fut inexprimable; à Orléans, à Tours, à Blois, on ordonna des prières publiques et des processions pour sa délivrance.

Les Bourguignons, qui ne partageaient pas la haine féroce des Anglais, la traitèrent d'abord convenablement. Jean de Ligny (de Luxembourg) l'envoya à la tour de Beaulieu, puis au château de Beaurevoir, près de Cambrai, où sa femme et sa tante eurent pour la captive tous les égards dus à son malheur et à sa vertu.

Cependant, dès le 26 mai, le frère Martin, vicaire général de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, requit le duc de Bourgogne de lui livrer la Pucelle, « soupçonnée véhémentement de plusieurs crimes sentant l'hérésie. » Le clergé, vendu aux Anglais, commençait son œuvre. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, prétendait que Jeanne ayant été prise en son diocèse, le jugement lui en appartenait, conjointement avec l'inquisiteur. L'Université de Paris (entièrement cléricale) appuya cette requête; les Anglais, de leur côté, pressaient, menaçaient, mettaient tout le clergé en campagne. Il leur fallait le jugement de Jeanne comme sorcière, car si ses victoires restaient des œuvres de Dieu, leur cause alors devenait celle du démon, dans l'opinion du peuple.

Luxembourg finit par la livrer, moyennant 10,000 francs d'or, non d'abord aux Anglais, mais à son suzerain Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui la fit transférer à Arras, puis au donjon de Crotoy, et enfin la remit entre les mains des Anglais, vers la fin de novembre 1430.

Conduite à Rouen, l'arsenal de la puissance anglaise (25 décembre), l'héroïque Pucelle fut enfermée dans la grosse tour du château, dans une cage de fer et enchaînée. Sa captivité, dès ce moment, se changea en *Passion*. Confiée à la garde de soldats anglais choisis dans un corps composé de bandits qu'on nommait *houspilleurs*, elle eut à souffrir toutes les insultes, les mauvais traitements, et même des tentatives de viol. La sanglante comédie du procès commença et se poursuivit avec une cruelle lenteur, suivant les formes de l'inquisition. C'était Cauchon qui instrumentait, assisté du vicaire de l'inquisition, de son chanoine, Jean d'Estivet, et d'assesseurs choisis par lui (dont le nombre fut porté jusqu'à quatre-vingt-quinze dès que commencèrent les séances publiques). Ces assesseurs, parmi lesquels étaient Gilles, abbé de Fécamp, Nicolas, abbé de Jumiéges, des docteurs de l'Université de Paris, etc., reçurent d'énormes gratifications, et Cauchon lui-même, outre la promesse de l'archevêché de Rouen, fut comblé d'or par les Anglais.

Les séances de la commission s'étaient ouvertes le 9 janvier. Le 21 février, la Pucelle fut amenée devant ses juges et les interrogatoires commencèrent. Il serait assez indifférent aujourd'hui de rechercher et de signaler, dans ce mémorable procès, toutes les violations des formes légales (même en prenant pour base le droit inquisitorial). On sait que ce fut simplement un assassinat juridique, et cela suffit amplement à la postérité pour juger les juges. Sans entrer dans les détails de cette énorme procédure, où furent déployées contre la sublime ignorante toutes les ressources de la dialectique byzantine, ecclésiastique et pharisaïque, nous rapporterons quelques-unes des plus remarquables réponses de l'accusée, qui montra autant de grandeur que de simplicité naïve, avec un mélange de finesse et de bon sens auquel ses juges ne s'attendaient sans doute pas. La plupart des questions qui lui étaient posées n'étaient, on le conçoit, que des piéges dans lesquels on comptait bien faire tomber cette simple fille des champs.

Elle débuta par offrir à Cauchon de l'entendre en confession, adroite et touchante demande; son ennemi, son bourreau serait ainsi devenu son père spirituel, le témoin de son innocence. Il refusa.

Parmi beaucoup de naïvetés, elle disait des choses sublimes :

« Je viens de par Dieu; je n'ai que faire ici; renvoyez-moi à Dieu, dont je suis venue.....

» Vous dites que vous êtes mon juge; avisez bien à ce que vous ferez, car vraiment je suis envoyée de Dieu; vous vous mettez en grand danger. »

Interrogée sur ce qu'elle savait de sa religion, elle répondit avec une prudence intelligente :

« J'ai appris de ma mère *Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo :* elle seule m'a instruite en ma croyance. »

Cela coupait court à toutes les subtilités des théologiens.

Sur la question délicate des apparitions et des voix, elle répondit avec simplicité ce qu'elle croyait être la vérité; elle dit qu'en effet elle avait des visions, qu'elle entendait des voix, etc., mais en évitant de s'embarrasser dans les détails où on voulait l'engager.

Une autre fois qu'elle était pressée de demandes insidieuses :

« Vous voulez que je parle contre moi-même! »

« — Etait-il bien d'avoir attaqué Paris le jour de la Nativité de Notre-Dame?

« — C'est bien fait de garder les fêtes de Notre-Dame; ce serait bien de les garder tous les jours. »

« — Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais?

« — Elles aiment ce que Notre Seigneur aime, et haïssent ce qu'il hait. »

On alla jusqu'à lui demander si réellement elle était vierge, et on la fit de nouveau visiter. Rien n'embarrassait les juges; ils s'efforcèrent ensuite d'établir qu'elle avait voué sa virginité non à Dieu, mais au diable.

La malheureuse fille tomba malade dans sa prison, et il y eut quelque soupçon qu'on avait tenté de l'empoisonner. Cependant elle ne faiblit pas. Menacée de la torture, elle refusa de répondre autrement qu'elle ne l'avait fait.

Cependant, les lenteurs du procès impatientaient les Anglais, qui menaçaient les juges et Cauchon lui-même. Enfin, après une infinité de manœuvres dont le détail ne peut trouver place ici, l'infâme procédure se termina par un arrêt de condamnation, qui déclarait Jeanne devineresse, blasphématrice, hérétique obstinée, etc., et la livrait à la justice séculière.

Toutefois on ne pouvait la livrer à la mort que si elle se mettait en état de rechute, si elle devenait *relapse*, c'est-à-dire si, après avoir abjuré ses prétendues erreurs, elle retombait dans l'une d'elles. On lui fit signer d'une croix, à force d'insistances, une espèce de rétractation fort courte, dont on développa ensuite les termes, de manière qu'elle ne pouvait manquer de retomber. Parmi les chefs d'accusation, il y avait celui d'avoir revêtu des habits d'homme. Dès ce moment elle dut les quitter. Mais on les laissa à sa portée. Gardée par des hommes, menacée à chaque instant de violence, elle reprit ces vêtements protecteurs. Dès lors elle était *rechue* ou *relapse;* elle était perdue.

Il paraît certain que l'infortunée espéra jusqu'à la fin qu'elle serait délivrée soit par le roi, soit par un mouvement populaire. Mais ni Charles VII ni personne ne tenta rien pour sauver celle qui venait de sauver la France, au moins de préparer sa délivrance du joug étranger.

Le 30 mai 1431, Jeanne fut conduite au supplice et brûlée vive. Elle avait un moment faibli, mais elle se releva presque aussitôt. Le dernier mot qu'elle prononça dans les flammes fut celui de *Jésus*.

Les Anglais, malgré la férocité de la haine qui les animait, furent au dernier moment touchés de l'héroïsme et des souffrances de la noble victime. Un secrétaire du roi d'Angleterre s'écria après le supplice : « Nous sommes perdus! nous avons brûlé une sainte! »

En montant sur le bûcher, Jeanne avait dit à Cauchon une parole qui le marquait d'infamie pour les siècles : « Evêque, je meurs par vous! »

La mémoire de l'héroïne fut réhabilitée en 1456, après un long procès en révision.

Voltaire, dans le badinage qu'on cite presque toujours sans le comprendre, n'a pas eu l'intention réelle de déshonorer Jeanne Darc, à laquelle il rend un hommage mérité dans ses ouvrages sérieux.

« Cette héroïne, dit-il, fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternelle..... Ils firent mourir par le feu celle qui, pour avoir sauvé son roi, *aurait eu des autels* dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. » (*Essai sur les mœurs.*)

Du reste, les badinages de Voltaire, pas plus que les attaques sérieuses de certains historiens, n'ont pu dépopulariser en France cette figure si nationale de Jeanne Darc. On en est venu peut-être à ne plus croire à ses révélations, mais on reconnaîtra toujours les services qu'elle a rendus à la patrie. En tout cas, qui ne serait saisi et ému par cet admirable mélange d'innocence et de bravoure, que Mlle de Gournay exprimait déjà dans un quatrain destiné à figurer au bas d'une statue de l'héroïne? La tournure en est si moderne qu'elle pourrait inspirer quelque doute sur son authenticité; mais le sentiment en est si vrai, qu'il doit trouver ici sa place, quel que puisse en être l'auteur :

Comment concilier, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et le glaive en fureur défend sa liberté.

Jeanne Darc joue une si grande figure dans notre histoire nationale, qu'après avoir raconté sa vie tout d'un trait, selon les impressions personnelles qu'a fait naître en nous l'étude attentive des documents, nous croyons utile de reprendre en détail quelques-uns des problèmes historiques qui se rattachent à la personne de Jeanne, et de traiter chacun d'eux avec plus de détails. Nous allons donc successivement discuter les cinq points suivants : 1° Jeanne Darc eut-elle réellement des visions? 2° Son mobile le plus certain ne prit-il pas sa source dans les mouvements d'un patriotisme exalté? 3° Quels furent les vrais sentiments du roi Charles VII à son égard? 4° Quelle a été, dans tous les temps, la vraie pensée du clergé sur Jeanne Darc? 5° Quels sont les renseignements que l'on a sur plusieurs personnages qui voulurent continuer son rôle après elle?

— I. Jusqu'à quelle limite la critique doit-elle admettre les visions, les révélations de Jeanne, et la confiance qu'elle-même et ses contemporains avaient en elles? On n'a, pour vérifier ces révélations, que des données incertaines, les premiers historiens, dans un but religieux, n'ayant guère accueilli des prédictions de l'héroïque guerrière que celles qui se sont accomplies. En acceptant leurs témoignages, on serait conduit à conclure que Jeanne avait le don de prescience. Mais on a encore une autre source de renseignements : les réponses de Jeanne aux interrogatoires. En rassemblant tout ce qui a rapport à ces révélations, on voit qu'elles ont été nombreuses, qu'elles ne portent pas seulement sur trois ou quatre points, mais sur tout l'ensemble des opérations de la guerre; que Jeanne a prédit maintes choses qui ne sont pas arrivées, et que, sauf pour deux faits dont nous parlerons plus bas, dans tous les autres auxquels l'issue a répondu à la prédiction, « la raison ne doit voir, suivant l'expression de M. Quicherat, que des événements annoncés par un génie qui, sans se l'avouer, portait en soi la force de les produire. » Ces prédictions ne s'éloignent pas sensiblement des pronostics ou des pressentiments d'un politique ou d'un homme de guerre qui, d'une situation donnée, déduit des résultats prévus. En y ajoutant l'enthousiasme particulier à Jeanne Darc, on se fera une idée de leur véritable caractère. Ainsi, la levée du siége d'Orléans, le sacre de Reims et divers faits d'armes prédits à l'avance, se trouvent balancés par des insuccès qui, suivant les prédictions de Jeanne, devaient être des victoires; qui eussent été des victoires peut-être si on l'eût écoutée; mais ceci montre le sens profond qu'elle avait de l'art de la guerre et de la situation de la France beaucoup plus qu'un don de divination ou de prescience surnaturelle.

Il en est tout autrement de certains faits concernant la personne même de Jeanne Darc. Ainsi, la critique explique encore, sans avoir besoin de recourir au merveilleux, le secret révélé au dauphin Charles, comme elle l'appelait, par l'héroïne. Dans l'intuition profonde qu'elle avait des malheurs de la France, de l'inertie du roi, elle songea que peut-être ce faible monarque, se voyant si déshérité, avait conçu des doutes sur la légitimité de sa naissance. Les désordres et les débauches d'Isabeau de Bavière étaient connus jusque dans les campagnes, et Jeanne, en rassurant Charles VII sur ce point, par ordre d'en haut, disait-elle, toucha juste à la plus grande préoccupation du monarque. Il y a là, certes, une sorte de divination, mais ce n'est pas, à proprement parler, un miracle. La révélation de l'épée de Fierbois, qui se présente, suivant les derniers historiens de Jeanne Darc, et suivant M. Quicherat lui-même, avec les mêmes apparences de certitude que le fait précédent, porte en soi un plus grand caractère de merveilleux. Cependant, même en mettant en dehors tous les autres témoignages, en ne conservant que celui de Jeanne elle-même, en comparant l'assurance de ses réponses à ce sujet à l'embarras visible qu'elle éprouve, aux tortures morales qu'elle endure dès qu'elle se croit obligée de déguiser la vérité, il est impossible de ne pas croire qu'elle a dit vrai. Ainsi nous croyons que le fait de l'épée trouvée, sur les indications de Jeanne, derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois ne fut pas, comme l'insinuèrent les juges de Rouen, une comédie jouée pour frapper l'imagination populaire. Une telle conclusion semblera bien forte de nos jours, mais le fait suivant est encore plus singulier. Jeanne fut blessée au col devant le fort des Tournelles, à Orléans; cette blessure, elle l'avait prédite à l'avance, elle l'avait annoncée au roi étant encore à Chinon : « Je serai blessée au-dessus du sein; » elle rappelle, dans son interrogatoire, et la blessure et la certitude qu'elle avait de la recevoir, ses voix le lui ayant révélé. Ecartons son témoignage; il en reste un autre irréfutable. Elle reçut cette blessure le 7 mai 1429; le 12 avril précédent, un ambassadeur flamand qui était à la cour de Charles VII écrivit à son gouvernement une lettre où se trouve cette phrase : « La Pucelle..... doit être blessée d'un trait dans un combat devant Orléans, mais elle n'en mourra pas. » Le passage de cette lettre a été consigné sur les registres de la chambre des comptes de Bruxelles. Ainsi le fait de la prédiction à Chinon est certain. — Sans donner dans un mysticisme exagéré, il est, ce semble, permis de reconnaître à Jeanne Darc une espèce de divination particulière, se manifestant tantôt par de profondes vues politiques sur la conduite de la guerre, sur la marche des événements, tantôt par des pressentiments personnels d'une netteté singulière, tantôt par une sorte de perception d'objets placés hors de la portée de ses sens. La conclusion de M. Quicherat est celle-ci : « Que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre les visions de Jeanne Darc et d'étranges perceptions d'esprit issues des visions. » Nous laissons toutefois à M. Quicherat la responsabilité de son opinion sur ce point.

— II. L'inspiration de Jeanne Darc fut plus patriotique que religieuse. Les historiens contemporains, Quicherat, Michelet, Henri Martin, ont les premiers bien défini la situation exceptionnelle du berceau de Jeanne Darc, « étroite langue de terre appartenant à la Champagne, s'enfonçant et se perdant pour ainsi dire entre le duché de Bar, l'évêché de Toul et le duché de Lorraine. » Ils y ont vu la cause première de sa surexcitation enthousiaste. Cette étroite vallée de la Meuse, dépendante de la couronne de France depuis Charles V, mais séparée des régions restées fidèles pendant toutes les guerres anglaises par près de 80 lieues de pays ennemi, était restée comme à l'abri du bruit des armes jusqu'à la bataille de Verneuil. Une poignée de Français enfermés dans Vaucouleurs, seule ville fermée de la vallée, tint bon jusqu'à la fin; mais toute la vallée fut soumise aux incursions des bandes anglaises. La bataille de Verneuil est de 1424, et c'est pendant l'été de 1425 que Jeanne entendit ses premières voix; celle qui, plus tard, dira que jamais elle n'a pu voir couler le sang français sans sentir ses cheveux se dresser sur sa tête, puisa dans les malheurs mêmes de son pays, de ses proches, dans les ruines qu'elle avait sous les yeux, le sentiment de son inspiration et de sa force. « L'idée que je me fais de la petite fille de Domremy, dit M. Quicherat, est celle d'un enfant sérieux et religieux, doué au plus haut degré de cette intelligence à part qui ne se rencontre que chez les hommes supérieurs des sociétés primitives. Presque toujours seule, à l'église ou aux champs, elle s'absorbait dans une communication profonde de sa pensée avec les saints dont elle contemplait les images, avec le ciel où on la voyait souvent tenir ses yeux comme cloués. Mais du jour où l'ennemi apporta dans la vallée le meurtre et l'incendie, son inspiration alla s'éclaircissant de tout ce qu'il y avait en elle de pitié et de religion pour le sol natal. Attendrie davantage aux souffrances des hommes par le spectacle de la guerre, confirmée dans la foi qu'une juste cause doit être défendue au prix de tous les sacrifices, elle connut son devoir. N'eût-elle servi qu'au perfectionnement de cette âme généreuse, la résistance des habitants de la Meuse méritait d'être immortalisée. »

Un mot de Jeanne Darc au procès de condamnation montre quels étaient ses sentiments à cette époque : un patriotisme presque fanatique : « Je ne sache pas, dit-elle en réponse à une question, qu'il y eût à Domremy plus d'un Bourguignon et j'aurais voulu qu'il eût la tête coupée; — toutefois si cela avait plu à Dieu, » ajouta-t-elle, comme pour atténuer la naïve violence de sa pensée.

Que Jeanne fût éminemment religieuse, cela est hors de doute. Le chroniqueur Perceval de Cagny, le seul des chroniqueurs qui ait combattu à ses côtés, dit qu'elle « disoit de moult merveilleuses choses, toujours parlant de Dieu et de ses saints. » Sa piété, sa pureté, sa candeur eurent certainement quelque influence sur les soldats et sur les chefs; cependant on ne trouve dans ce chroniqueur si précis et si bien renseigné aucun de ces faits de conversion religieuse sur lesquels ont tant appuyé les écrivains postérieurs. On peut, au contraire, conclure de faits certains que, les gens d'Eglise ayant voulu, à cause de sa piété profonde, faire d'elle un instrument, elle ne s'y prêta jamais de bonne grâce. Elle repoussait toutes les momeries, et ne se souciait de passer ni pour une sainte ni pour une faiseuse de miracles. Même dans les choses insignifiantes, on peut voir que les historiens un peu postérieurs ont corrompu la vérité. Par exemple, ils lui font toujours dire : *En nom Dieu!* (au nom de Dieu!) comme si ce serment lui eût été familier. Perceval de Cagny, qui a vécu avec elle, ne lui en donne pas d'autre que : *Par mon martin!* Ce serment revient presque à chaque parole de la Pucelle, et comme on sait qu'elle contraignit La Hire à ne plus jurer que « par son bâton, » que, d'autre part, elle-même portait toujours, non une épée, mais un petit bâton à la main, il y a tout lieu de croire que le mot du chroniqueur est le vrai, et qu'elle jurait « par son bâton, » comme les enfants de son village. Il s'est cependant trouvé de pieux auteurs qui, ne pouvant mettre en suspicion Perceval de Cagny, ont conjecturé que sans doute le « par mon martin » était une abréviation et voulait dire : « par monsieur saint Martin! »

En fait de religion, c'était une simple fille « qui ne savait ni A ni B, » dit un des témoins au procès. Elle-même déclara, avec une naïveté touchante, que sa mère ne lui avait jamais appris que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. C'est guidée par sa lumière intérieure, les éclairs de sa conscience, qu'elle était poussée au sentiment religieux; son inspiration était plus haute que les enseignements de l'Eglise; aussi déclare-t-elle, dès son premier interrogatoire, en parlant de ses *voix*, « qu'elle n'eust consulté là-dessus évêque, curé, ni aucune personne ecclésiastique. » Ce fut là son plus grand crime; cette phrase eût suffi pour la faire condamner si sa mort n'eût été arrêtée d'avance.

Mais il est surtout une partie de ses interrogatoires qui respire le plus grand patriotisme; c'est celle où, comme emportée par un élan prophétique, elle prédit la ruine des Anglais en France. Au souvenir des maux de la patrie, son visage s'enflamme, son esprit s'exalte : « Avant qu'il soit sept ans, s'écrie-t-elle, les Anglais délaisseront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans et perdront tout en France! Les Anglais auront la plus grande perte qu'ils aient jamais eue en France, et ce sera par grande victoire que Dieu enverra aux Français. Je sais cela par révélation aussi bien que je sais que vous êtes là devant moi. Cela sera avant sept ans; je serais bien fâchée que cela tardât si longtemps. Avant la Saint-Martin d'hiver on verra bien des choses, et il se pourra que les Anglais soient mis *jus terre.* » Cette sorte de vision patriotique, qui lui fait entrevoir la délivrance finale de la France (délivrance qui ne fut du reste pas complète dans les termes qu'elle indiquait, Paris seul s'étant rendu avant les sept ans), cette assurance d'un fait alors si incertain, non-seulement pour ses juges, mais même pour les compagnons de Charles VII, est certainement une des choses les plus remarquables de la vie de l'héroïne.

— III. Les véritables sentiments de Charles VII vis-à-vis de Jeanne Darc, le degré de confiance qu'il avait en elle, sont restés pour l'historien un problème. Ses indécisions après la levée du siége d'Orléans, lorsque Jeanne Darc le pressait si fort d'aller se faire sacrer à Reims, sa retraite devant Paris quand la victoire était à peu près assurée, ses lenteurs pendant toute la durée de la campagne, enfin l'abandon où il laissa devant ses juges de Rouen celle qui lui avait reconquis son royaume, semblent montrer le peu de foi qu'il avait en elle. Cependant c'est la conclusion contraire qui a le plus de chance d'être la vraie; car le soin avec lequel il la garde près de lui à Chinon, avant de l'envoyer à Orléans, en la logeant chez sa belle-mère, la reine de Sicile, afin de connaître ses moindres actions, sa religion, ses mœurs; l'examen théologique des docteurs de Poitiers; la maison, écuyers, pages, chapelains, gens de guerre dont il l'entoure, seraient autant de faits inexplicables, surtout si l'on envisage l'hostilité évidente, absolue, de tout l'entourage de Charles VII à l'égard de la nouvelle venue, et la certitude où l'on est maintenant, d'après les pièces publiées, que, sauf le roi, elle ne put avoir à Chinon aucun protecteur. Un seul témoin au procès de réhabilitation rapporte un fait personnel à Jeanne et à Charles VII. Pendant les tiraillements qui se produisirent entre le siége d'Orléans et le sacre de Reims, le roi vit un jour pleurer la Pucelle, désolée des lenteurs et des indécisions du monarque, et sans doute aussi des trahisons qu'elle prévoyait. Il s'approcha d'elle, « la consola doucement, lui dit qu'il souffrait de son chagrin et l'invita à prendre du repos. » Cette scène se passait à Saint-Benoît-sur-Loire. (Déposition de Simon Charles, *Proc. de réhab.*)

Mais si Charles VII aimait personnellement Jeanne Darc, comment ne la soutint-il pas davantage contre La Trémoille et Regnault de Chartres? comment eut-il la lâcheté de l'abandonner à ses bourreaux? Ce n'est pas seulement dans la perfidie de ses conseillers qu'il faut chercher la solution de ce problème : c'est surtout dans le caractère même du roi. Un profond observateur du XVe siècle, Georges Chastelain, l'a peint en deux lignes : « Aucuns vices soustenoit, dit-il, souverainement trois : c'estoit *muableté*, *diffidence*, et, au plus dur et le plus, c'estoit *envie* pour la tierce. » L'indécision, la défiance et l'envie, voilà ce qui explique cette conduite en apparence inexplicable. Il ne faut pas oublier que l'on a affaire au Charles VII qui, plus tard, victorieux, maître de la France, se laissera mourir de faim par défiance de son fils; celui à qui un de ses conseillers écrivait : « Vous voulez toujours être caché en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes, sans vous montrer et ouïr les plaintes de votre pauvre peuple! » Charles VII vécut toujours loin des yeux, sombre, agité; jamais, à proprement parler, il ne tint une cour. « Il dérobait son cœur aux impressions, dit M. Quicherat, comme sa personne aux regards. Jamais, tant que la Pucelle vécut, il ne fut complétement subjugué par elle. Il garda toujours une oreille ouverte pour recueillir les mauvais bruits, les paroles défavorables; il écouta, se tut, laissa faire. »

Après la mort de Jeanne, on rencontre chez lui la même indécision, la même défiance de lui-même et des autres. A son entrée à Paris, il se laissa faire le compliment d'usage par le théologien Nicole Midi, celui-là même qui avait harangué la Pucelle sur le bûcher, à Rouen. L'Université de Paris eut part à toutes ses bonnes grâces, et, en même temps, comme une expiation nécessaire, il ordonnait le procès de réhabilitation de Jeanne Darc.

— IV Quelle a été, dans tous les temps, la conduite du clergé envers Jeanne Darc? C'est ce que nous allons maintenant examiner. Du vivant de l'héroïne, il a entravé sa mission autant qu'il l'a pu; prisonnière, c'est le clergé qui la juge, la condamne et la fait mourir; morte, c'est encore lui qui, sous prétexte de la réhabiliter, charge de légendes apocryphes sa pure mémoire, altère les faits et essaye de donner le change à l'histoire.

Sauf l'attestation bien timide donnée par l'université de Poitiers, au début de la mission de Jeanne, et le témoignage de Gerson mourant, le rôle du clergé est absolument nul en sa faveur, jusqu'à ce qu'elle ait fait lever le siége d'Orléans. A partir de ce fait d'armes, qui était le *signe éclatant* promis par elle aux théologiens, le clergé, représenté par son plus haut dignitaire, le chancelier de France, Regnault de Chartres, évêque de Reims, est contre elle et s'efforce de l'annihiler. Les quelques prêtres, les chapelains qu'elle entraîne d'enthousiasme avec elle à l'armée, sont désavoués et laissés sans pouvoir.

En revanche, si le clergé, les évêques, les légistes, les théologiens n'apparaissent au cours des victoires de Jeanne que pour en profiter eux-mêmes ou leur faire échec, ils sortent bien vite de leur inaction dès qu'il s'agit de la condamner. Le procès de condamnation n'est pas, comme quelques écrivains ecclésiastiques l'insinuent, l'œuvre de quelques juges vendus aux Anglais, c'est l'œuvre de tout le clergé de France et des plus fameux théologiens de l'époque. Ceux qui n'y participèrent pas virtuellement furent aussi coupables que les juges, puisque, pendant les sept longs mois que dura l'instruction, ils ne trouvèrent pas une parole pour protester. Ce procès, que les écrivains ecclésiastiques taxent aujourd'hui d'iniquité, rejetant sur l'évêque de Beauvais, qu'ils sacrifient, tout l'odieux de cette besogne, fut fait suivant toutes les règles d'une institution qui leur est pourtant bien chère, l'inquisition. C'est l'école du moyen âge, la doctrine d'Innocent III et de l'inquisition, qui condamnèrent Jeanne. M. Quicherat a prouvé que la plus grande régularité des formes fut observée au cours du procès; que l'accusée eut toutes les garanties habituelles à cette odieuse procédure. Ce procès fut inique, sans doute, mais pas plus que n'importe quel autre de l'inquisition, ce qui, en bon français, revient à dire que l'iniquité qui était de règle avec l'inquisition n'était pas une exception mise en œuvre dans le procès de Jeanne Darc. Le défaut d'informations préalables, le secret de quelques interrogatoires et l'absence de défenseurs, relevés comme autant de vices de forme par quelques historiens, heureux de disculper l'Eglise, sont autant de points réglés par le code inquisitorial, les seize décrets du concile de Toulouse de 1229. En matière de foi, suivant une décrétale citée par M. Quicherat, la procédure devait s'effectuer « d'une manière simplifiée et directe, *sans vacarme d'avocats ni figure de jugement.* » Le secret de quelques interrogatoires n'est pas non plus un vice de forme, puisque, d'après le code inquisitorial, toute la procédure pouvait être secrète, et quant au défaut d'informations, les juges étaient dispensés d'informer toutes les fois qu'il y avait notoriété, *cri public.* (*Manuel des inquisiteurs.*)

Les soixante et onze juges ou assesseurs qui prirent une part plus ou moins active au procès de condamnation sont presque tous des ecclésiastiques. On y compte un évêque, l'évêque de Beauvais, neuf archidiacres ou abbés, huit chanoines, vingt-deux prêtres, moines, frères prêcheurs, inquisiteurs ou consulteurs du saint office, vingt-trois docteurs en théologie ou en décret. De plus, trois évêques furent consultés, les évêques de Lisieux, de Coutances et d'Avranches, et ce dernier seul opina pour Jeanne; trois autres, le cardinal de Saint-Eusèbe, appelé le cardinal d'Angleterre, et les évêques de Noyon et de Boulogne-sur-Mer assistèrent à la cérémonie, ou plutôt à la comédie de l'abjuration et à l'exécution de Jeanne. Enfin ce fut l'Université de Paris, corps bien plus ecclésiastique que laïque, qui fournit toutes ses lumières et ses plumes les plus savantes, soit pour la position des questions, soit pour la rédaction du procès. Consultée entre la condamnation et le bûcher, elle répondit « qu'au fait d'icelle femme avoit été tenue *grande gravité, sainte et juste manière de procéder.* » L'évêque Cauchon avait dit aux Anglais, en parlant de Jeanne Darc : « Je vous ferai *un beau procès!* » On voit s'il a réussi.

Pendant ce temps, que faisait le clergé de France? Dans l'hypothèse où se placent quelques écrivains pour faire croire que la pression étrangère influença les juges, on aurait au moins la protestation des évêques, des théologiens de la région restée française. Où est-elle, cette protestation? D'un côté, l'évêque de Beauvais, livrant Jeanne au bûcher dit aux Anglais, en riant : *Farewell, farewell, bon soir, bon soir, faites bonne chière, c'en est fait.* De l'autre, l'archevêque de Reims, le conseiller de Charles VII, écrit aux habitants de Reims, dans une abominable lettre conservée jusqu'à nous pour sa honte, « que le supplice de la Pucelle est une marque de la justice divine, qui a voulu châtier une orgueilleuse. » On se demande de quel côté sont les plus coupables.

Quant au procès de réhabilitation de Jeanne Darc, que le clergé conduisit et qu'il voudrait aujourd'hui faire passer pour une expiation sincère, il est certain qu'en l'entreprenant il se proposa un triple but : « 1° établir que le procès de condamnation avait été imaginé uniquement par haine contre le roi de France, pour déprécier son honneur, et faire oublier que la haine contre le roi avait eu pour auxiliaire la haine contre l'inspiration divine de Jeanne; en d'autres termes, faire ressortir exclusivement le côté anglais et politique de l'affaire et effacer le côté clérical; 2° montrer que Jeanne Darc avait été soumise en toute chose au pape et à l'Eglise, afin qu'il n'y eût plus à imputer au roi d'avoir été conduit au sacre par une hérétique; 3° rétablir officiellement la renommée de Jeanne quant aux faits d'Orléans et de Reims, et couvrir d'un voile épais tout ce qui s'était passé entre le sacre et la catastrophe de Compiègne, surtout la rupture de Jeanne avec le roi. » (Henri Martin.) Ce plan était habile, et le but a été atteint; mais il est évident que la politique y tient plus de place que la religion.

— V. Enfin, il nous reste à donner quelques détails sur quelques-uns des personnages qui voulurent continuer le rôle de Jeanne Darc. Après le supplice de la Pucelle à Rouen, une aventurière, qui se faisait appeler la dame des Armoises, essaya de se faire passer pour Jeanne Darc. Sa première apparition date de 1436; à Orléans, les vieux comptes de la ville font mention de sommes données à un héraut d'armes pour avoir apporté des nouvelles de Jehanne la Pucelle. L'imagination populaire, toujours avide de merveilleux, ne pouvait croire à la mort de l'héroïne; ce qu'il y a de curieux, c'est que le propre frère de Jeanne, Pierre du Lis, à qui Charles VII avait donné un petit domaine près d'Orléans, demanda aussitôt à la ville un peu d'argent pour aller voir sa sœur. Ce Pierre du Lis, toujours besoigneux, semble avoir voulu tirer parti de cette supercherie, dont il ne pouvait être dupe. La fausse Jeanne Darc était alors à Arlon, dans le Luxembourg, et deux chroniqueurs de Metz, le doyen de Saint-Thibaud et Pierre Vigneules, relatent tous les deux cette étrange apparition, mais le second, plus circonspect, sans y accorder la moindre foi. En 1439, elle eut l'audace de se présenter à Orléans même, et c'est ici que la crédulité humaine semble vraiment n'avoir pas de bornes : non-seulement elle fut reconnue de Pierre du Lis, tout disposé à battre monnaie avec cette invention, mais de la propre mère de Jeanne Darc, à qui la ville faisait une petite pension, du trésorier Jean Boucher, qui avait reçu chez lui l'héroïne pendant tout le siége, des principaux notables et d'un grand nombre d'habitants qui l'avaient vue ou même avaient combattu à ses côtés. On l'accueillit, on la fêta, on lui fit des présents considérables, que relatent les comptes de ville de cette année. Cette aventurière, profitant sans doute d'une vague ressemblance, se faisait appeler Jeanne du Lis et dame des Armoises ou Hermoises, du nom de son mari, qu'elle épousa à Arlon, suivant un chroniqueur de Metz, en présence de Mme de Luxembourg. Quicherat, dans son savant recueil sur les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne Darc*, a donné un assez grand nombre de documents concernant la dame des Armoises. On y trouve notamment un acte de vente de biens concernant les deux époux, et, en 1560, les sieurs des Armoises affirmaient encore descendre de la Pucelle. Cette aventurière, fondant lignée de hobereaux, paraît donc avoir assez heureusement terminé sa vie; un publiciste orléanais, nous ne savons sur quelles preuves, la fait mourir en 1458, à l'âge de soixante-dix ou soixante-quinze ans. Mais ces documents sont en désaccord avec d'autres non moins probants, et, pour tout concilier, il faut nécessairement admettre qu'il y eut d'autres fausses Jeanne Darc que la dame des Armoises. Celle-ci fut la seule qui se fit reconnaître à Orléans, et par conséquent la plus audacieuse de toutes. Une autre paraît avoir combattu en Poitou; on trouve ce fait relaté dans un ouvrage historique espagnol d'une certaine valeur : la *Chronique de don Alvaro de Luna*; le XLVIe chapitre est intitulé : *Comment la Pucelle d'Orléans estant sous les murs de La Rochelle envoya demander secours au roi, et de ce que le connétable fit par son moyen.* Dans une pièce du *Trésor des Chartes*, Charles VII donne commission à un capitaine d'armes de guerroyer au Mans en compagnie d'une aventurière qui se faisait appeler Jehanne la Pucelle, et diverses mentions du *Journal d'un bourgeois de Paris* se rapportent au bruit qui courait à cette époque (1440) que Jeanne Darc n'était pas morte à Rouen, qu'un miracle l'avait sauvée des flammes. A la rigueur, ces faits pourraient encore se rapporter à la dame des Armoises; mais, s'il faut en croire le chroniqueur Pierre de Sala, il vint à la cour de Charles VII une fausse Jeanne Darc qui essaya, par supercherie, de se faire reconnaître du roi. Aidée sans doute de quelque courtisan qui l'avait avertie, elle vint droit au roi, mêlé à la foule de ses gentilshommes, mais reconnaissable en ce que, récemment blessé au pied, il portait, dit de Sala, « une botte fauve. » La comédie échoua pourtant, et l'aventurière ainsi que ses complices « fut justiciée très-asprement, comme en tel cas appartenoit, après avoir confessé sa trahison. » Celle-ci ne peut être confondue avec la dame des Armoises, qui fit souche d'une famille de gentilshommes encore existante. Une autre enfin parut en 1473, à Cologne, se donnant pour mission de rétablir Oldaric Mandeuchect sur le trône épiscopal de Trèves. Ce n'était qu'une illuminée; elle échappa au bûcher grâce à la protection du comte de Virnembourg. Le rôle de la dame des Armoises paraît s'être borné à mystifier la ville d'Orléans, de concert avec Pierre du Lis, et à en arracher quelques libéralités, dont elle vécut paisiblement.

Jeanne Darc venait à peine d'être faite prisonnière que les conseillers de Charles VII suscitaient un visionnaire, un berger enthousiaste, pour prendre à la tête de l'armée la place de l'héroïque martyre. N'eût-on que cette preuve de la trahison de la Trémoïlle et de l'évêque Regnault, elle suffirait. La croyance populaire ne s'y trompa point, elle accusa toujours la trahison d'avoir fait périr Jeanne; mais, ne connaissant pas les sourdes menées, la politique tortueuse des conseillers de Charles VII, elle s'en prit au gouverneur de Compiègne, Guillaume de Flavy, qui resta plus de quatre siècles sous le poids de cette accusation imméritée. La véritable trahison vint de ceux qui, après avoir fait manquer la mission de Jeanne, eurent l'infamie d'écrire, comme Regnault de Chartres, à l'échevinage de Reims, « que Dieu avoit souffert prendre Jeanne pour ce qu'elle s'estoit constituée en orgueil, et pour les riches habits qu'elle avoit pris, et qu'elle n'avoit fait ce que Dieu lui avoit commandé, mais avoit fait sa volonté. » Et l'évêque ajoutait : « qu'il étoit venu vers le roi un jeune pastour, gardeur de brebis des montagnes du Gévaudan, *lequel ne disoit ni plus ni moins que avoit fait Jeanne la Pucelle*, et qu'il avoit commandement de Dieu d'aller avec les gens du roi, et que sans faute les Anglois et les Bourguignons seroient desconfits. »

Pour Regnault de Chartres, c'était une combinaison. Si l'on parvenait, en effet, à faire faire des miracles au berger, ou à persuader au peuple qu'il en faisait, ce qui est tout un, la Pucelle serait vite oubliée. Il avait assez bien choisi son homme, comme visionnaire ou extatique, phénomène fréquent dans les montagnes du Gévaudan. « C'estoit, dit le *Journal d'un bourgeois de Paris*, un méchant garçon, Guillaume le bergier, qui faisoit les gens ydolastres en lui, et chevaulchoit de costé, et monstroit de fois en aultre ses mains et pieds et son costé, et estoient tachés de sang, comme saint François. » Mais, comme homme de guerre, il n'eut pas grand succès; dès son premier fait d'armes, il tomba entre les mains des Anglais, qui, sans autre forme de procès, le firent jeter à l'eau, cousu dans un sac. Tel fut le malheureux sort du *bergier* ou *bregier*, comme l'appellent les chroniques. Le procès de la Pucelle avait duré sept mois, et tout le souci des Anglais avait été de s'en décharger entièrement sur le clergé français, sur l'Université de Paris. Malgré leur haine aveugle contre Jeanne Darc, ils surent faire la différence.

. . . .

Cette vie de Jeanne Darc dépasse déjà les limites assignées aux biographies ordinaires, même importantes; ceux qui suivent avec quelque attention notre marche ne seront pas étonnés de ces proportions; ils savent que le *Grand Dictionnaire*, qui a à cœur de justifier son titre, est coutumier du fait. On n'ignore pas non plus qu'il entre dans ses habitudes d'aller au fond des questions, de regarder en face les problèmes historiques, de les creuser, de les fouiller et d'exposer franchement le résultat de ses recherches. Or, la vie de Jeanne Darc constitue dans l'histoire un des problèmes les plus contestés, sans contredit, qu'on rencontre dans nos annales. Sommes-nous en face d'une visionnaire ou d'un personnage qui agit à la lumière d'une pleine conscience, qui se rend compte de toutes ses pensées et de tous ses actes? Devons-nous croire aux ordres venus d'en haut, au surnaturel, ou aux effets de l'hallucination? Quelle interprétation devons-nous appliquer aux *voix* de Jeanne la Vierge? l'interprétation surnaturaliste, l'interprétation pathologique, ou l'interprétation politique? La raison moderne ne permet pas de s'arrêter à la première; quand on a vu de près des hallucinés on ne peut guère songer à la seconde, parce qu'il se comprend difficilement que l'extase maladive soit compatible avec tant de bon sens, avec un esprit si bien équilibré, nous allions dire si positif. Ne sommes-nous pas plutôt fondés à croire que Jeanne Darc n'a jamais entendu d'autre voix que celle de la patrie, et que, par un trait de génie, elle a usé avec pleine réflexion du moyen efficace que lui offraient les croyances de son temps pour ramener la confiance sous les drapeaux de son roi et pour faire repasser la terreur du camp français

dans celui de l'ennemi? S'il répugne de faire une part au calcul, à l'habileté, au mensonge dans cette vie si pure, si noble, si enthousiaste, il faut songer que, sans ces moyens, il n'y avait pas de place pour Jeanne dans les rangs des défenseurs de son pays; son dévouement, son patriotisme devenaient stériles; le droit à l'héroïsme, le droit de verser son sang pour la France lui était à tout jamais refusé; tandis que ce mensonge sublime lui ouvrait la carrière, apportait la seule chance possible d'un retour de fortune, parce qu'il pouvait seul rendre du cœur à des hommes que les revers avaient démoralisés en leur montrant l'intrépidité et l'assurance sur le front et dans les yeux d'une jeune fille.

Ces préliminaires expliqueront au lecteur la nouvelle biographie qui va suivre; elle résume, elle condense notre premier travail; nous allons rassembler en un faisceau tous les faits qui montreront que le rôle de cette jeune paysanne a été tout national, et que cette grande figure, transportée dans le monde des visions, est purement et simplement un vol que la légende a fait à l'histoire.

Dans la nuit de l'Epiphanie (qu'on nous pardonne ce sacrifice fait à la légende, ce sera le seul), « tous les habitants de Domremy, saisis d'un inconcevable transport de joie, se mirent à courir çà et là, se demandant l'un à l'autre quelle chose étoit donc advenue?... Les coqs, ainsi que hérauts de cette allégresse inconnue, éclatèrent en tels chants que jamais semblables n'avoient été ouïs. » Jeanne, fille de Jacques, venait de naître.

Quatorze ans plus tard environ, la France était désolée par une guerre sacrilége : les Bourguignons, ces anciens et terribles ennemis des Francs, livraient notre pays aux Anglais, et les campagnes de la Lorraine étaient inondées de féroces soldats qui portaient partout le ravage, jusqu'à couper les blés en herbe. Les paysans eux-mêmes y étaient divisés, et les enfants faisaient entre eux comme leurs pères; on s'y battait « bandé village contre village. » Jeanne assistait à ces luttes fratricides. « Souvent elle voyait les petits garçons de Domremy revenir tout ensanglantés de leurs batailles à coups de pierres contre les enfants de Maxei, village lorrain de la rive droite de la Meuse, qui tenait le parti de Bourgogne. Bientôt la vraie guerre, non plus son image enfantine, apparut dans la vallée. Une armée anglo-bourguignonne promena le fer et le feu dans la contrée, et les habitants de Domremy allèrent chercher un asile à la hâte dans un châtelet bâti en face de leur hameau sur une île du fleuve.

Voilà les scènes de désolation au milieu desquelles s'épanouit l'âme de la jeune héroïne. Ces scènes de trouble et de terreur faisaient sur elle une impression ineffaçable. Elle écoutait, le sein palpitant, les yeux en pleurs, les lamentables récits qu'on faisait à la veillée sur les calamités du beau royaume de France. Ces récits devenaient pour elle l'aspect même des choses. Elle voyait les campagnes en feu, les cités croulantes, les armées françaises jonchant les plaines de leurs morts; elle voyait errant, proscrit, ce jeune roi qu'elle parait de vertus imaginaires, et qui personnifiait à ses yeux la France. Elle implorait ardemment le Seigneur, ses anges et tous ses saints, qu'on lui avait appris à considérer comme des intermédiaires entre l'homme et Dieu. Un sentiment exclusif, unique, la pitié et l'amour de la patrie, envahissait peu à peu tout entière cette âme passionnée et profonde.

. . . .

Les ravages continuaient : Jeanne n'hésita plus. Des bruits se répandaient dans toute la Lorraine que les soldats français étaient paralysés par la peur, et qu'il suffisait qu'un pennon anglais se montrât à l'horizon pour qu'un régiment entier se débandât et prît la fuite. Ce n'était certes pas le courage qui faisait défaut, mais la confiance. Jeanne Darc comprit tout cela; elle se dit : « Voilà des hommes de cœur chez lesquels il ne s'agit que de faire revivre le sentiment de leur valeur... »

Elle se présenta hardiment chez Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, lui déclarant qu'elle se sentait appelée à sauver la France; qu'elle voulait aller parler au dauphin, et que, pour arriver jusqu'à lui, elle « userait ses jambes jusqu'aux genoux. » [Cette énergique métaphore lui appartient.] Elle partit; toute la population de Vaucouleurs s'apitoyait sur cette brave fille qui allait se jeter à travers tant de périls. « Ne me plaignez pas, leur cria-t-elle en poussant son cheval sur la route de France, c'est pour cela que je suis née. » Elle franchit la Marne, l'Aube, la Seine, entre hardiment dans Auxerre, ville bourguignonne, entend la messe dans la cathédrale, passe le pont de l'Yonne, puis se dirige sur Gien et vers la Loire. Elle fait écrire au roi, qui l'appelle à Chinon.

« C'est une folle, » disaient les gens de guerre; « c'est une sorcière, » disaient les gens d'Eglise. Enfin, le comte de Vendôme introduit Jeanne dans la grande salle du château de Chinon, et alors il se passe entre Jeanne et le roi une scène mystérieuse. On la conduit à Poitiers, où siégeait la cour de parlement, et où s'étaient réunis les théologiens qui avaient quitté l'Université de Paris.

Une main sacrilége a fait disparaître à tout jamais les documents du procès-verbal de la commission d'examen; mais on sait en gros les détails de ce merveilleux combat d'une femme ignorante contre des docteurs qui l'accablaient de citations et l'enlaçaient dans les mille replis de leur dialectique.

Elle déclara hardiment qu'elle venait pour délivrer Orléans : « Si Dieu veut délivrer le peuple de France, hasarda un des théologiens, point n'est besoin de gens d'armes. — Eh! s'écria-t-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Un autre théologien, frère Séguin, lui dit malignement : « En quelle langue parlent vos voix? — Meilleure que la vôtre, » répondit-elle d'un air narquois (frère Séguin était Limousin). « Croyez-vous en Dieu? reprit le théologien en colère. — Mieux que vous, » et elle lui tourna le dos. « Dieu ne veut point qu'on croie à vos paroles, répliqua un autre théologien, si vous ne montrez un *signe* qui prouve qu'on doit vous croire (dans la langue théologique, *signe* avait le sens de miracle). Jeanne fit semblant de ne point comprendre, et, jouant sur le mot, elle répliqua immédiatement : « Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des *signes*. Qu'on me conduise à Orléans, qu'on me donne des gens d'armes, et je vous y montrerai des *signes*. Allons, il n'est besoin de tant de paroles; ce n'est plus le temps de parler, mais d'agir! »

On voit qu'elle prenait tous ces ergoteurs en pitié et qu'elle se moquait d'eux.

Les théologiens, tout étourdis de ces vives répliques, appelaient à leur aide tous les auteurs sacrés et profanes, et les saintes Ecritures et les Pères : « Eh! répondit-elle, il y a plus dans les livres de Dieu que dans les vôtres. »

Ces luttes entre le patriotisme ignorant et le docte préjugé durèrent près de quinze jours. Quelques seigneurs et théologiens étaient convaincus. On vit de vieux légistes du parlement sortir « en pleurant à chaudes larmes. » Ce fait est attesté par la déposition de la dame de Bouligni et de Gobert Thibaret (*Procès*, t. III, p. 73).

Le plus grand obstacle était vaincu : Jeanne inspirait de la confiance; c'est ce qu'elle voulait. On lui donna une armure et des chevaux; on lui constitua une maison comme à un véritable chef de guerre.

Orléans, dernier boulevard de la France, était assiégé; les vivres manquaient et la place ne pouvait tarder à se rendre. Jeanne, secondée par Dunois, et surtout par le jeune duc d'Alençon, qui se montrait un de ses plus enthousiastes partisans, résolut de pénétrer dans la ville à la tête d'un convoi; elle était au milieu de 200 lances, armée de toutes pièces, montée sur un beau cheval blanc et brandissant gracieusement sa blanche bannière.

Les historiens du temps disent que la jeune fille, au milieu de sa troupe « portoit le harnois aussi gentiment que si elle n'eût fait autre chose de sa vie. » L'entrée eut lieu vers six heures du soir; toute la ville était en fête. Dès le lendemain matin, Jeanne voulait mener la garnison à l'assaut des bastides anglaises.

Tous les soldats étaient frappés et réjouis de sa présence. La Hire, le plus brave, mais aussi le plus grand vaurien de cette époque, qui avait contracté l'habitude de jurer et de renier Dieu tout le jour comme un vrai païen, s'était senti le plus frappé de l'exaltation religieuse et patriotique de Jeanne. Tout à coup il lui vint à l'idée d'aller à confesse, et l'on remarqua qu'en présence de l'héroïne il ne jurait plus que par son bâton. « J'en jure par mon *martin!* » synonyme de *bâton* à Domremy, était le juron favori de la Pucelle.

Enfin Jeanne exécuta une sortie et attaqua vaillamment une forteresse des Anglais. Ceux-ci ne pouvaient en croire leurs yeux. Toutefois le courage leur revint au cœur. Jeanne voit un instant les Français mollir, hésiter; elle quitte la contrescarpe, et se précipite dans le fossé, puis saisissant une échelle, elle y monte la première; au même instant elle est frappée d'un trait d'arbalète au-dessus du sein entre le gorgerin et la cuirasse. Les Anglais accourent, croyant déjà la tenir; elle se lève à demi et les écarte avec sa hachette.

Ici se place un épisode qui doit être considéré comme un des plus significatifs de la vie de Jeanne Darc.

Quelque temps auparavant, dans la grande salle du château de Chinon, quand le jeune dauphin ordonna aux nobles qui l'entouraient qu'on eût à obéir à la Pucelle comme à lui-même, quelques-uns firent la grimace; l'un d'eux, le sire de Gamaches, plus incrédule encore que les autres, s'avança près du jeune roi, tira son épée et la brisa en s'écriant qu'il serait honteux de voir un gentilhomme comme lui obéir à une *péronnelle de bas lieu;* puis, reprenant : « Je ne me rebifferai plus contre; en temps et lieu, je ferai parler mon épée. J'y périrai peut-être, puisque le roi et mon honneur le veulent, mais désormais je défais ma bannière, et je ne suis plus qu'un simple écuyer. J'aime mieux avoir pour maître un noble homme qu'une petite fille venue on ne sait d'où. »

Depuis ce jour, le sire de Gamaches, tout en bataillant, avait les yeux constamment fixés sur Jeanne Darc : il l'étudiait. Quand il la vit blessée et tombée dans le fossé, il se précipita vers elle, écartant les assaillants à coups de hache, la sauva et l'aida à remonter sur l'autre bord; là, le brave capitaine français, mettant un genou en terre, et lui offrant son propre cheval : « Allons! dit-il, brave chevalière, acceptez ce don, plus de *rancœur;* j'avais tort quand j'ai mal présumé de vous. Maintenant, *je vous connais*, et, à partir de cette heure, vous n'aurez pas de plus fidèle écuyer que moi. — Sans rancune! répondit Jeanne; jamais ne vis un chevalier mieux appris. »

On l'emporta hors de la mêlée; on la débarrassa de ses armes; la flèche sortait de près d'un demi-pied par derrière; en se voyant si grièvement blessée, elle eut peur et se mit à pleurer : un peu de la femme reparaissait, mais ce ne fut qu'une lueur; son grand cœur reprenant tout à coup le dessus, elle saisit vivement la flèche et l'arracha; le sang sortit à gros bouillons. Quelques femmes qui se trouvaient alors autour d'elle poussaient de grands cris : « Rassurez-vous, leur dit Jeanne d'une voix vibrante, ce n'est pas du sang qui sort de cette plaie, c'est de la gloire!!! » Ce mot sublime est, dans l'espèce, toute une révélation, et il réduit à néant la croyance naïve que Jeanne aurait eue en la divinité de sa mission. Etait-ce donc une hypocrite, que cette simple fille des champs? Non, non; tout moyen lui semblait bon pour sauver la France, et, en cela, la bergère de Vaucouleurs était de la famille des Moïse et des Numa.

. . . .

Nous ne suivrons pas l'héroïne dans toutes les péripéties du siége. Le 7 mai, il ne restait plus un seul Anglais au delà de la Loire.

Mais avant d'arriver à son procès, qui formera la partie essentielle de ce court résumé, n'oublions pas ce mot sublime de Jeanne, qui peint énergiquement le souffle patriotique dont son grand cœur était animé. Au premier assaut livré à la bastide anglaise de Saint-Loup, voisine de la porte de Bourgogne, elle se trouve en face de blessés que l'on rapportait en ville; elle s'écrie en frémissant : « Jamais je n'ai vu sang de Français que les cheveux ne me dressassent à la tête! »

Passons sur le sacre de Reims et le douloureux épisode de Compiègne, et arrivons directement à Rouen.

Nous allons maintenant assister à un spectacle inouï dans les annales des peuples, nous dirons même des peuples barbares; spectacle monstrueux, où l'on voit, d'un côté, une héroïne, une vierge, une jeune fille, presque une enfant — Jeanne n'a pas encore vingt ans — qui a arraché son pays à la domination étrangère; qui, seule, a fait plus que Spartacus, que Vercingétorix, que Witikind, qu'Abd-el-Kader, que Schamyl, en un mot, que tous les héros du patriotisme et du dévouement : elle a réussi; et, de l'autre, des hommes, des magistrats, des évêques; les Anglais, les Bourguignons, et, ce qui domine tout cela, la religion! Parmi ces hommes, il en est qui ont blanchi cinquante ans sur des bouquins poudreux; elle, la pauvrette, ne sait pas même signer son nom. Quel va être le dialogue entre cet ange charmant et ces démons hideux?

« Savez-vous être en état de grâce?

— C'est grand'chose de répondre à telle demande.

— Savez-vous être en état de grâce? répète durement l'interrogateur.

— Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette! et si j'y suis, Dieu m'y maintienne! (Et l'ange lève au ciel ses regards inspirés.)

— Est-ce Dieu qui vous a prescrit de prendre habit d'homme?

— (Avec une sorte de dédain.) C'est petite chose que l'habit.

— Vous disiez que les pennonceaux faits à la ressemblance de votre étendard portaient bonheur.

— Je disais aux soldats français : Entrez hardiment dans les rangs des Anglais, et j'y entrais moi-même. »

Ici, le lecteur le plus incrédule — s'il en est encore — doit se demander si dans cette réponse il n'y a pas tout le secret de la mission et du triomphe de Jeanne.

Entre autres subtilités baroques, on lui demande si, quand il lui apparaissait, saint Michel était nu : « Pensez-vous donc, répondit-elle, que Notre-Seigneur ne soit pas assez riche pour le vêtir? »

Il lui échappait aussi des traits d'esprit. Ayant convaincu un greffier d'erreur, elle lui dit en souriant : « Si vous vous trompez une autre fois, je vous tirerai les oreilles. »

« Les saintes vous parlaient-elles en anglais?

— Comment parleraient-elles cette langue, puisqu'elles ne sont pas du parti des Anglais?

— Quel *signe* avez-vous montré au roi pour lui prouver que vous veniez de la part de Dieu?

— Allez le demander à lui-même si vous l'osez. »

On sait qu'il s'agit ici d'une confidence des plus délicates.

« Mais pourquoi votre étendard fut-il porté à l'église de Reims, au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines?

— Il avait été à la peine : c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

Dans toutes ces réponses, il y a une logique, un à-propos, un sang-froid, même une ironie, que l'on ne saurait se lasser d'admirer.

« Dieu hait-il les Anglais?

— D'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. »

. . . .

— Iconog. On voyait dans l'église Saint-Paul, à Paris, vers 1436, une peinture sur verre représentant le portrait en pied de Jeanne Darc. Cet ouvrage est malheureusement perdu. Il produisit, dit-on, une si vive impression sur Charles VII que ce prince accorda divers priviléges à l'artiste qui en était l'auteur. Il existe divers autres portraits de Jeanne, exécutés par des contemporains, mais ils n'offrent pas grande ressemblance entre eux. Nous citerons dans le nombre une figure en pied publiée par M. Willemin, dans ses *Monuments inédits* (pl. 164), d'après une miniature. Deux autres miniatures, représentant, l'une *Jeanne Darc à la bataille de Patay*, l'autre *Jeanne Darc combattant sous les murs de Paris*, ont été publiées, la première, dans la *Paléographie universelle* de M. Silvestre (in-folio, 1839), la seconde, dans le *Musée des Familles* (2e vol., p. 192).

En 1456, lorsque le procès de la Pucelle eut été revisé par ordre du pape Calixte III et qu'il fut permis de glorifier, en toute sûreté de conscience, la mémoire de l'héroïne, les dames d'Orléans se dépouillèrent à l'envi de leurs bijoux, épuisèrent leurs épargnes et parvinrent à réunir une somme considérable destinée à l'érection d'un monument en l'honneur de Jeanne. Ce monument, élevé sur le pont d'Orléans, se composait de quatre figures coulées en bronze. Au milieu était le Christ expirant sur la croix, au pied de laquelle se tenait la Vierge éplorée, *Mater dolorosa*. Des deux côtés, Charles VII et la Pucelle à genoux, la tête nue et les mains jointes, adoraient le Rédempteur. Charles semblait reconnaître que toute puissance vient de Dieu, et Jeanne offrir son dévouement à celui qui s'est dévoué pour le salut des hommes. « C'est ainsi, dit M. de Buzonnière (*Histoire architecturale de la ville d'Orléans*), que nos ancêtres entendaient la statuaire : le symbolisme avant l'art, la pensée avant l'exécution. Ils se mettaient en contact direct avec les instincts populaires; ils s'inquiétaient peu d'être admirés, pourvu qu'ils pussent émouvoir, et ils y réussissaient facilement, car ils éprouvaient les premiers les impressions qu'ils voulaient communiquer à la multitude. Il ne faut donc pas apprécier d'après les idées nouvelles les monuments du xve siècle. Celui-ci renfermait un anachronisme absurde ou sublime, suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Les figures, artistiquement parlant, étaient isolées, roides et grossièrement exécutées; qu'importe? le peuple comprenait, il était ému; il puisait dans ces images des enseignements utiles : le but principal était atteint. » Le monument élevé à Jeanne Darc, sur le pont qui avait été le théâtre des exploits de cette héroïne, est signalé comme un des premiers grands ouvrages qui aient été coulés en bronze. L'exécution des grandes pièces présentait alors des difficultés presque insurmontables, et l'on n'osait essayer de produire d'un seul jet des figures entières. Les membres furent faits de pièces rapportées et soudées au corps après coup. En 1567, le monument de Jeanne Darc fut brisé par les protestants. Quatre ans après, un fondeur orléanais, Jean-Hector Lescot, dit Jacquinot, fut chargé de le restaurer. La ville lui fournit le métal nécessaire et lui donna pour prix de son travail 6,000 livres tournois. « L'artiste comprit mal sa mission, dit M. de Buzonnière; il voulut innover et le fit sans goût et sans discernement. La statue de la Vierge, qui avait le plus souffert, devait être refondue en entier. Il lui vint à l'esprit de l'asseoir sur le calvaire et de poser le Christ sur ses genoux. Si la roideur du corps descendu de la croix se prêtait mal à cette fantaisie, l'extension des bras s'y refusait absolument; il les décolla et les plaqua contre le buste; un tronc nouveau reçut les membres de la Pucelle sauvés de la destruction; le roi, qui en avait été quitte pour quelques coups d'arquebuse, fut rapiécé le mieux possible; le corps du Christ reçut aussi quelques replâtrages; on suspendit aux bras de la croix une lance et une éponge; on la surmonta d'une sorte de panier contenant de petits pélicans que leur mère nourrissait de son sang; on plaça près de Charles VII un écusson aux armes royales, entouré du grand cordon de l'ordre de Saint-Michel, qui ne fut institué que par Louis XI, quarante ans après la levée du siége d'Orléans, et on refit dans le même goût divers ornements accessoires. » Dans ce nouveau monument, la Vierge, assise sur le calvaire et faisant face au spectateur, était vêtue d'une tunique et d'un manteau largement drapé; un voile couvrait sa tête et descendait des deux côtés de son visage sur ses épaules. Elle avait les mains croisées sur la poitrine et regardait avec l'expression d'une profonde douleur le Christ étendu sur ses genoux. Celui-ci avait les cheveux longs et la barbe bifurquée; la draperie obligée entourait sa ceinture, la couronne d'épines reposait à ses pieds et sa tête était entourée d'un nimbe rayonnant. Charles VII

se présentait de profil, à la droite de la Vierge, à genoux, les mains jointes et la tête nue; il était armé de toutes pièces; son épée était horizontalement suspendue à la hauteur des hanches; les molettes de ses éperons étaient énormes; son heaume, surmonté d'une couronne, était posé à terre devant lui, et sa lance s'élevait verticalement à son côté gauche sans qu'on pût comprendre ce qui la soutenait. Jeanne Darc était placée en face du roi, dans une attitude complétement symétrique. Ses longs cheveux flottaient librement sur ses épaules. Elle portait, ainsi que Charles VII, une armure complète, de grands éperons, l'épée horizontale. Son heaume, qui était à terre, n'avait pas d'ornement. Sa lance s'élevait à sa droite, ornée d'un pennon aux armes de la ville. Les quatre figures reposaient sur un piédestal, d'environ 4 mètres de longueur, formé de trois compartiments carrés renfermant chacun une table destinée à recevoir une inscription. Il existe plusieurs dessins de ce monument. Léonard Gaultier en a fait une gravure pour le *Panégyrique de Jeanne Darc*, par Hordal (Pont-à-Mousson, 1612); cette gravure, formant le frontispice du livre, porte la légende suivante : *Statua in memoriam Ioannæ Virginis Aureliæ ponti superposita;* les figures allégoriques de la *Force* et de la *Virginité* (*Fortitudo comes est perpetua Virginitatis*) sont placées au-dessous de la composition principale. Sur un autre feuillet du livre, L. Gaultier a gravé une figure équestre de Jeanne Darc : la Pucelle est représentée galopant en rase campagne sur un cheval vu de profil, dont elle tient les rênes de la main gauche; elle appuie la main droite sur sa hanche; elle porte une cuirasse, mais elle n'a ni lance, ni épée; une écharpe flotte derrière ses épaules; sa tête, vue de trois quarts, est coiffée d'une toque ornée de plumes.

En 1745, le vieux pont d'Orléans devant être démoli, le monument de Jeanne Darc fut enlevé et transporté dans les magasins de l'hôtel de ville, où il resta jusqu'en 1771. A cette époque, Hector Desfriches, habile dessinateur orléanais, fut chargé de le disposer dans le petit enfoncement formé par l'embranchement des rues Nationale et de la Vieille-Poterie. Il apporta à son tour quelques changements à l'œuvre restaurée par Lescot. Ce monument disparut pour toujours pendant la tourmente révolutionnaire. Les statues servirent à faire des canons, dont l'un reçut le nom de la *Pucelle d'Orléans*. Quelques années après, au moment où la France retrouvait en face d'elle sa vieille ennemie, l'Angleterre, les Orléanais se ressouvinrent de l'héroïne qui avait sous leurs murs vaincu le léopard britannique. Le conseil municipal adressa au premier consul une pétition à l'effet d'obtenir l'autorisation d'élever une nouvelle statue en l'honneur de la Pucelle, et non-seulement sa demande fut accueillie avec empressement, mais encore le ministre de l'intérieur voulut concourir pour 5,000 fr. à la souscription, qui fut alors ouverte dans toute l'étendue du territoire français. « Décider l'érection du monument fut une affaire d'enthousiasme, dit M. de Buzonnière, mais l'exécuter était chose plus difficile. Pour cela il fallait comprendre le xve siècle et le caractère spécial de la vierge guerrière; or, au commencement du xixe, on ne connaissait d'autres femmes héroïques que celles des républiques de Sparte ou de Rome. Le courage était un élan, le dévouement un sacrifice, mais il n'y avait au fond de tout cela que l'honneur ou l'amour exalté de la patrie. Un statuaire pouvait exprimer Charlotte Corday, mais Jeanne Darc!... On se représenta cette fille si calme, si recueillie, si dévouée, comme une sorte d'amazone fière, provocante, terrible, insultant à l'ennemi terrassé. Un artiste de talent, Gois fils, se pénétra de ces sentiments et les résuma si parfaitement que, lorsqu'il produisit le modèle de la statue, ce fut une salve unanime d'applaudissements. Le conseil municipal, dans le prospectus de souscription qu'il fit répandre, en vanta l'élégance et le beau mouvement, et, ce qui est vraiment inconcevable, il proclama que le costume était la reproduction exacte des monuments les plus authentiques. » La statue de Gois fut inaugurée, en 1804, sur la place du Martroy, d'où on l'a transférée, en 1855, sur la rive gauche de la Loire, en avant du pont. Elle a été remplacée, à cette époque, par une statue équestre de bronze, fondue d'après le modèle exécuté par Foyatier. Nous donnons ci-après la description de ces deux statues, bien inférieures l'une et l'autre à la figure en pied et à la statuette équestre que la princesse Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, a faites de la vierge de Domremy.

Jeanne Darc a inspiré un grand nombre d'œuvres d'art, parmi lesquelles nous citerons : les tableaux d'Ingres, de Delaroche, de Henri Scheffer, de Devéria, de Saint-Evre, auxquels nous consacrons des articles spéciaux; la *Captivité de Jeanne Darc*, tableau de Ducis exposé au salon de 1831; *Jeanne Darc quittant Vaucouleurs*, tableau de Millin du Perreux, et *Jeanne Darc blessée au siége d'Orléans*, tableau de Vinchon (musée d'Orléans); *Jeanne Darc à Domremy, à Orléans et à Reims*, bas-reliefs exécutés par MM. Jouffroy et Valette, pour la décoration de la cheminée du grand salon de l'hôtel de ville d'Orléans; un médaillon de bronze par M. Chapu, pour la ville de Melun (Salon de 1868); *Jeanne Darc écoutant ses voix*, statue de marbre, par M. P.-G. Clère; *Jeanne Darc sur le bûcher*, statuette de marbre, par M. H. Ferrat, et *Jeanne Darc vouant ses armes à la Vierge*, tableau de Mme Laure de Châtillon (Salon de 1869); *Jeanne Darc en prison* et *Jeanne Darc armée surprise par l'évêque de Beauvais*, gravures de Bonnien, etc.

La plupart des gravures anciennes et modernes représentant l'image de Jeanne Darc ont été exécutées d'après un tableau d'auteur inconnu, du xve ou du xvie siècle, que l'on conserve à l'hôtel de ville d'Orléans. Ce tableau, qui a subi d'assez graves altérations par suite de retouches maladroites, représente l'héroïne debout, tenant de la main droite une épée nue dont la pointe est tournée vers le ciel, et laissant tomber son bras gauche le long du corps; elle est coiffée d'une sorte de toque ornée de plumes et fixée par des attaches qui passent sous le menton; sa tête est inclinée vers l'épaule, ses regards ont une expression de douce tristesse; son cou est orné de deux colliers, dont l'un est formé de petits anneaux entrelacés; elle est vêtue d'une robe à la mode du temps, qui laisse à découvert le haut de la poitrine. Ce portrait a été interprété plus ou moins fidèlement par Jean Le Clerc le jeune (1612), par L. Gaultier, B. Moncornet, A. de Marcenay (avec fond de paysage), N. Le Mire (1774), N. de Launay, Delâtre (d'après un dessin de F.-M. Queverdo), Bougon (d'après un dessin de Debizemont), C.-S. Gaucher, R. Delvaux, Ferdinand, G. Engelmann (lithographie, 1820), etc. Le chevalier Albert Lenoir avait dans sa collection une ancienne peinture reproduisant assez exactement le portrait de l'hôtel de ville d'Orléans, mais réduit au buste. Cette peinture a été lithographiée par Mlle A. Prieur, et paraît avoir servi aussi de modèle aux petites gravures exécutées depuis, pour des publications illustrées, par Bein, Audibran, Beisson, etc. La collection des portraits, au cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale, renferme une gravure assez curieuse, dont l'auteur nous est inconnu; Jeanne Darc y est représentée en pied, couverte d'une cuirasse, coiffée d'une toque ornée de plumes et dégaînant son épée; autour de cette figure sont disposés sept petits médaillons où sont retracés les faits principaux de la vie de la Pucelle : 1o elle vient saluer le roy à Chinon; 2o elle faict lever le siége d'Orléans aux Anglois; 3o elle prend Troyes contre l'advis des chefs qui vouloient lever le siége; 4o elle faict sacrer le roy à Reims; 5o la bataille de Patay en Beausse; 6o elle est blessée à la jambe devant Paris; 7o les Anglois la font brusler vive à Rouen. Les emblèmes suivants complètent cette composition : une main dévidant un peloton, avec l'inscription *Regem eduxit labyrintho;* un aigle, avec ces mots : *Mares hæc femina vincit;* une ruche : *Regnum mucrone tuetur;* un phénix renaissant de ses cendres : *Invito funere vivet*. La figure de Jeanne, que l'on voit dans cette estampe, paraît être la reproduction d'un tableau que Simon Vouet fit pour la *Galerie des hommes illustres*, exécutée pour le cardinal de Richelieu, tableau qui appartient aujourd'hui au musée d'Orléans et qui a été gravé par L.-J. Cathelin. Des figures de Jeanne Darc, de pure fantaisie, ont été gravées par N.-J. Voyez, Sergent (en couleur, 1787), Ch. Ransonnette (d'après Raffet). Citons encore des lithographies de V. Adam, Hahn (d'après un tableau de Steinle, faisant partie de la collection de M. de Radowitz), Hesse, etc., et, pour finir, une assez piquante composition de G. de Saint-Aubin, gravée à l'eau-forte par N. Ransonnette, et représentant *Voltaire écrivant son poëme de la Pucelle :* le poëte, vêtu d'une robe de chambre, est assis, de profil, dans un fauteuil, accoudé sur son bureau, une plume à la main, et regardant en souriant les médaillons de Charles VII et de Jeanne Darc que lui montre un Amour tenant un flambeau; un petit satyre, accroupi sur le bureau, présente l'encrier au poëte; un autre bambino apporte les médaillons d'Agnès Sorel et de Dunois.

Nous terminerons cette énumération des compositions artistiques consacrées à Jeanne Darc, en signalant une œuvre encore inédite, dont nous avons eu le plaisir de voir l'esquisse dans l'atelier de l'auteur, et que nous croyons appelée à un grand succès. C'est un monument dédié aux *Martyrs de l'indépendance nationale*. Il se compose d'un piédestal couronné par un groupe représentant Vercingétorix, l'héroïque vaincu de César, et Jeanne, la sublime victime des Anglais. Debout l'un près de l'autre, revêtus de leur costume de guerre, animés du même enthousiasme, du même patriotisme, ils se tiennent fraternellement la main, et, le regard plongé vers l'avenir où ils semblent lire les hautes destinées de la France, ils foulent au pied un joug. L'auteur de cette belle composition est M. Chatrousse, dont on a admiré, au Salon de 1869, un groupe des plus poétiques, la *Source et le Ruisselet*.

— Bibliogr. Il n'est peut-être aucun personnage de notre histoire dont l'origine, la vie, la mort et la mémoire, aient été l'objet de plus de recherches que l'humble et sublime bergère de Domremy. Nous allons en donner ici une nomenclature à peu près complète; viendra ensuite une série de comptes rendus particuliers, par ordre chronologique, puis quelques études plus étendues.

Chronique de la Pucelle, poëme du xve siècle, publié par M. Vallet de Viriville; *Mystère du siége d'Orléans* (xve siècle; 25,000 vers); *Chronique espagnole de la Pucelle* (*Historia de la Doncella d'Orléans*); *De Gestis Johannæ virginis Franciæ*, poëme latin en quatre chants, de Valesan Vasanius (1501); autre poëme latin anonyme, écrit par un contemporain (manuscrit 5970 de la Bibliothèque impériale); *Sibylla francica, seu de admirabili puella Johanna Lotharinga*, etc., *dissertatio* (1606, in-4o); la *Parthénie orléanaise*, de Symphorien Guyon (Orléans, 1654, in-8o); la *Pucelle*, de Chapelain (1656); la *Pucelle*, de Voltaire; *Histoire de Jeanne Darc, vierge, héroïne et martyre d'Etat*, par Lenglet-Dufresnoy (1754, 2 vol.); *Jeanne Darc*, poëme de Southey (1796); la *Pucelle d'Orléans*, drame de Schiller (1801); *Histoire de Jeanne Darc*, par Lebrun des Charmettes (1817, 4 vol. in-8o); *Jeanne Darc*, ou *Coup d'œil sur la Révolution de France*, par Berriat Saint-Prix (1817, in-8o); *Vie de Jeanne Darc*, par Lemaire (1818, in-12); *Jeanne Darc*, tragédie de Soumet (1825); *Jeanne Darc d'après les chroniques contemporaines*, par M. Guido Gœrres (1843, in-8o); *Jeanne Darc*, par Alex. Dumas (1843, in-8o); *Histoire de Jeanne Darc*, par l'abbé Barthélemy de Beauregard (1847); *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne Darc*, par M. Quicherat (5 vol. in-8o); *Jeanne Darc*, par M. Michelet (1853); *Vie de Jeanne Darc*, par M. Lefontaine (Orléans, 1854); *Recherches sur la famille de Jeanne Darc*, par Vallet de Viriville (1854, in-8o); *Vie de Jeanne Darc*, avec des cartes d'itinéraire, par Abel Desjardins (Firmin Didot, 1854); *Vie de Jeanne Darc*, par Lamartine (dans le *Civilisateur*); *Jeanne Darc et les conseillers de Charles VII*, par Henri Martin; *Vie de Jeanne Darc*, par M. Wallon.

PANÉGYRIQUES DE JEANNE DARC.

Tous les ans, le 8 mai, pendant les fêtes que célèbre la ville d'Orléans, en souvenir de sa délivrance par la Pucelle, il est prononcé à la cathédrale un panégyrique de Jeanne Darc. La plupart de ces morceaux oratoires ne s'éloignent pas du degré de médiocrité habituel à ce genre d'éloquence. Pompeux et vides, remplis de citations des Ecritures où la pieuse héroïne se trouve en compagnie de Débora, de Judith et autres guerrières bibliques, ils ne peuvent à aucun point de vue servir l'histoire. Ce qui démontre leur complète inutilité, en dehors de l'espèce de pompe qu'ils ajoutent à la cérémonie, c'est que depuis plus de trois cents ans que cette homélie, toujours la même, est régulièrement prononcée, elle a moins fait en faveur de Jeanne, pour replacer sa physionomie sous son vrai jour, que deux ou trois études d'écrivains contemporains. On peut même aller plus loin. L'un des premiers panégyriques qui aient été conservés, celui qui fut prononcé à Orléans, le 8 mai 1759 (par le jésuite Claude de Marolles, suivant Barbier), n'est destiné qu'à établir deux points : 1o justifier la *simplicité* de nos pères, qui ont cru à la Pucelle, simplicité que le bon père qualifie d'*extrême;* 2o démontrer que ce n'est ni l'iniquité des juges de Rouen, ni l'inertie du roi de France, ni la trahison des conseillers de Charles VII, qui livrèrent l'héroïne au bûcher, mais la Providence, qui avait ses raisons pour cela. En effet, le révérend Père, après avoir raconté cette fable qui fait désobéir Jeanne aux ordres de Dieu, lequel, après le sacre de Reims, lui ordonne expressément de s'en retourner chez elle, fait ainsi parler la Providence, sur le ton de Jérémie : « Ecoutez donc ce que dit le Seigneur : Fille trop peu docile aux inspirations du ciel, l'arrêt qu'il va prononcer contre vous est le même dont il effraya jadis un saint prophète, coupable ainsi que vous d'une légère infidélité. Parce que vous avez osé franchir les bornes précises de la commission dont je vous avais honorée, vous serez livrée à des lions furieux, et vous n'aurez pas la consolation de mêler vos ossements avec ceux de vos pères! Adorons, mes frères, cet épouvantable éclat de la colère d'un Dieu jaloux. » Restons-en à cette adoration.

M. de Géry, dans son panégyrique prononcé en 1779, voit surtout, comme résultat de la mission de Jeanne Darc, la France échapper au danger du schisme religieux qu'elle n'aurait pas manqué de partager si elle fût devenue anglaise. C'est là que le prédicateur voit le doigt de Dieu. Son homélie est du reste toute philosophique; il fait bon marché des visions et des révélations de Jeanne, de tout ce surnaturel, « que vous refuserez de croire, » dit-il à ses auditeurs, et auquel il ne paraît pas croire beaucoup lui-même. Il entend ménager sur ce point « la délicatesse de son siècle, siècle des philosophes. » Quant au procès de condamnation, il s'en tire adroitement; ce fut l'œuvre « d'hommes vils et mercenaires qui, dans ces temps encore barbares, avaient *usurpé* les clefs de la science, aussi ignorants et aussi superstitieux que la multitude qu'ils aveuglaient. » Transformer l'évêque de Beauvais, si savant, si subtil, Thomas de Courcelles, le rédacteur du procès, l'une des lumières du concile de Bâle, les évêques de Lisieux, de Noyon, de Boulogne et de Coutances, qui furent consultés, les soixante docteurs en théologie, chanoines, abbés, archidiacres, qui siégèrent, l'Université de Paris tout entière qui approuva; transformer, disons-nous, tous ces théologiens en ignorants barbares et superstitieux, c'est un véritable coup de maître. Plus loin, le bon prêtre dit que tous ces hommes, si ignorants, « s'étaient depuis longtemps exercés dans ces sombres détours de la chicane, » afin d'insinuer sans doute pieusement, que ce fut le parlement, et non pas l'inquisition, qui fit brûler Jeanne. On n'est pas plus habile.

Il est juste d'ajouter pourtant que les panégyristes de ces dernières années, tout en restant fidèles à ces vieilles traditions léguées par leurs prédécesseurs, se sont généralement tenus dans un niveau plus élevé, et ont essayé de rapprocher leur Jeanne Darc de fantaisie de la Jeanne Darc des historiens. Des orateurs renommés ont consacré leur talent à louer dans la chaire d'Orléans la grande héroïne; tels sont l'abbé Feutrier (1821 et 1823), l'abbé Deguerry (1828 et 1856), l'abbé Pie, depuis évêque de Poitiers (1844), dont le discours n'est guère qu'une amplification pompeuse entachée d'erreurs historiques; Mgr Gillis (1857), l'abbé Desbrosses (1861), l'abbé Pereyve (1862). Mais tous ces panégyriques sont primés par ceux que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, prononça le 8 mai 1855 et le 8 mai 1869. Dans le premier, il s'est élevé à une grande hauteur oratoire; ce discours, ou plutôt cette improvisation, car le célèbre prélat aime à laisser beaucoup à l'inspiration du moment, est assurément une des grandes pages d'éloquence contemporaine. En racontant cette touchante histoire, où l'Angleterre joue un rôle odieux, Mgr Dupanloup sut ménager avec un tact exquis nos ennemis d'autrefois, alliés à la France devant Sébastopol; il remplit toute l'assistance d'une indicible émotion, en parlant de la lâcheté de ceux qui abandonnèrent l'héroïne, et on peut dire qu'il fit courir un véritable frisson sur l'auditoire lorsque, arrivé au procès de Rouen, il s'écria : « J'aperçois parmi les juges un évêque! ne suis-je pas le premier qui ait ici à baisser les yeux? » Il est à regretter seulement que, malgré de beaux mouvements oratoires, dans ce panégyrique comme dans les plus médiocres, ce soit toujours, à certains points de vue, la Jeanne Darc de convention qui apparaisse, et non pas la Jeanne Darc historique. Le second discours, prononcé en 1869 devant un véritable concile d'évêques, a eu surtout pour objet de préparer la canonisation de l'héroïne, projet déjà ancien, abandonné et repris, que l'évêque d'Orléans voudrait voir accueilli en cour de Rome.

OUVRAGES HISTORIQUES SUR JEANNE.

Chronique de la Pucelle, ouvrage historique du xve siècle, publié par M. Vallet de Viriville (1859, in-8o). D'après les conjectures de l'éditeur, il a été composé par Cousinot de Montreuil, neveu du chancelier Cousinot, contemporain de Jeanne Darc et qu'elle connut à Orléans. M. Quicherat lui croit une date quelque peu postérieure et n'y voit guère qu'une compilation faite à l'aide de l'histoire de Jean Chartier, du journal de Liége, et d'une *Geste des nobles François depuis Priam*, dont elle n'offre à vrai dire qu'une répétition pour ce qui regarde la Pucelle.

Des recherches de M. Vallet, il résulte que la *Geste des nobles François*, et un autre ouvrage cité par Jean le Féron, au xvie siècle, sous le nom de *Chronique de Cousinot*, le chancelier, ne sont qu'un seul et même livre. Mais cet ouvrage qui, pour les premiers temps de la monarchie, n'est qu'une compilation, ne prend un véritable intérêt qu'à partir du règne de Charles VI, où il a toute l'allure d'une chronique contemporaine. La dernière partie, concernant Jeanne Darc, est extrêmement détaillée, et c'est là sans doute ce qui a donné l'idée à un parent de l'auteur, Cousinot de Montreuil, de la détacher du livre primitif, et, en l'amplifiant encore, d'en faire une *Chronique de la Pucelle*. La *Geste des nobles* ou *Chronique de Cousinot*, comme on voudra l'appeler, s'arrête brusquement en 1429, au moment de la campagne de Reims, et tout porte à croire que la rédaction des derniers chapitres est de cette année même. On a donc là un véritable document contemporain. Cousinot de Montreuil, en reprenant vingt ans plus tard cette partie de l'ouvrage de son oncle pour la terminer, a en outre intercalé quelques chapitres dans la partie déjà composée, afin de lui donner un ensemble et des proportions. Ce qui lui appartient en propre mérite assurément moins de confiance que ce qu'il a extrait et copié de la *Geste des nobles;* cependant, d'après M. Vallet de Viriville, si l'on aperçoit dans ces passages de grandes ressemblances avec Jean Chartier et avec l'*Histoire du siége*, c'est la *Chronique de la Pucelle* qui est l'ouvrage original auquel ont puisé les autres historiens. M. J. Quicherat a plaidé la thèse contraire, et il est assez difficile de décider.

Quoi qu'il en soit, ce livre, contemporain en partie de la Pucelle et dont la rédaction complémentaire n'est pas postérieure à 1467, suivant M. Quicherat (1447, suivant M. Vallet de Viriville), offre un assez grand intérêt. C'est de là qu'ont été extraites les anecdotes les plus authentiques concernant Jeanne Darc, Denis Godefroy en ayant donné dès 1661, d'après l'unique manuscrit qu'on en possède, une édition reproduite plus tard dans la collection Roucher par M. Buchon. Ce document était à peine connu qu'on s'empressa d'y puiser. A la marche générale du style, à certaines lo-